

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Cadre de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le :	05-03-2026
Filière :	Filière rééducation
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	11-05-2026
A propos du poste :	

1 poste de cadre de santé filière rééducation au Centre Hospitalier Isarien, EPSM de l'OISE

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER ISARIEN EPSM DE L OISE
Ville :	60600 Clermont
Site Web :	http://www.chi-clermont.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	09-04-2026
Conditions de candidature :	

Le concours externe sur titres de Cadre de santé paramédical est ouvert aux candidats titulaires des diplômes, titres ou autorisations requis pour être recrutés dans les corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011 susvisés et du diplôme de cadre de santé, ayant exercé, dans le secteur privé ou public, une activité professionnelle de même nature et équivalente à celle des agents appartenant aux corps précités pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.

Pièces à fournir :

Une demande d'admission à concourir
Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre,
Le diplôme de cadre de santé, titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents,

Une Photocopie de la Carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des états membres de l'union Européenne

Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination.

Toutes les pièces doivent être fournies en 6 exemplaires

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre Hospitalier Isarien, EPSM de l'Oise

Direction des Ressources Humaines - Département des Concours

2 rue des Finets - 60607 CLERMONT de l'OISE Cedex.